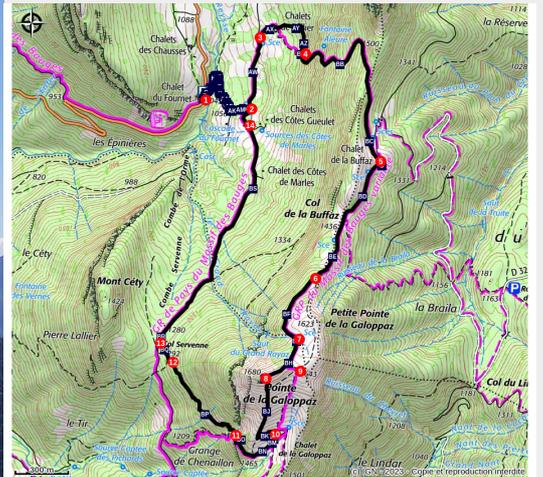


La pointe de la Galoppaz

Secteur Grand Chambéry - Aillon-le-Jeune



Vue sur certains sommets des Bauges au niveau des chalets de la Buffaz (© A.Mollard / PNRMB)



Le point de vue à 360° depuis la pointe de la Galoppaz permet d'observer certains sommets du massif des Bauges qui culminent à plus de 2000 mètres d'altitude, comme le Colombier, le Trélod ou encore l'Arcalod.

Très complet, cet itinéraire parcourt des milieux diversifiés. Après une grimpe en forêt, le paysage s'ouvre à travers les alpages et les prairies fleuries. Des chalets de la Buffaz jusqu'à la pointe de la Galoppaz, les nombreux points de vue offrent la possibilité d'admirer les massifs environnants.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 4 h 45

Longueur : 7.9 km

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

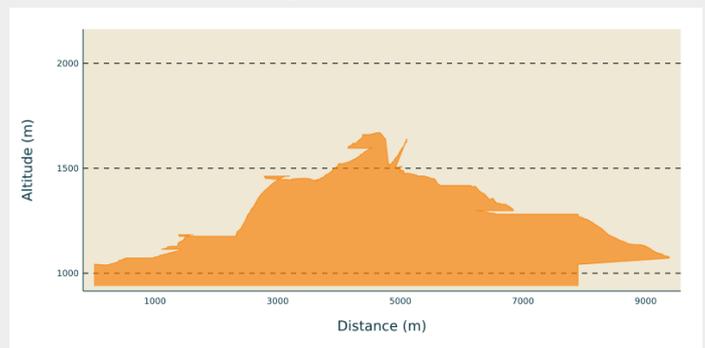
Départ : Totem « Le Fournet - 1043 m », Puygros

Arrivée : Totem « Le Fournet - 1043 m », Puygros

Balisage :  GRP  PR

Communes : 1. Aillon-le-Jeune
2. Puygros
3. Thoiry

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1) Depuis le parking, et au totem « Le Fournet - 1043 m », suivre la direction « Pointe de la Galoppaz » (2h10). Continuer à droite à un virage sur le sentier principal, puis traverser le ruisseau pour retrouver une balise GRP (jaune et rouge). Suivre le sentier qui serpente sur une pente légère jusqu'au carrefour « Côtes Gueulets - 1070 m ».

2) Au carrefour, aller à gauche en suivant la direction des chalets de l'Allier et de la pointe de la Galoppaz. Continuer sur le sentier principal puis dépasser un chalet avant d'arriver immédiatement après à un carrefour de sentiers.

3) Suivre alors le sentier de droite balisé PR (jaune et vert) qui grimpe en forêt. Sans difficulté technique particulière, cette portion de l'itinéraire peut être néanmoins éprouvante en raison d'une montée constante pendant une bonne heure sur une pente relativement raide. Continuer de grimper jusqu'à parvenir à une fourche où deux sentiers se présentent.

4) Délaisser alors le sentier qui descend sur la droite et grimper encore par le sentier de gauche. A partir d'ici, l'itinéraire est plus difficile avec une pente qui devient plus raide. La fin de la montée en forêt est symbolisée par un petit passage entre des fils barbelés. Emprunter ce passage puis poursuivre à droite (marques jaunes au sol et sur les arbres). Quelques dizaines de mètres plus loin après les barbelés, continuer à gauche à une fourche sur le chemin en descente jusqu'à atteindre les chalets de la Buffaz.

5) Aux chalets, suivre la direction de la pointe de la Galoppaz (55 minutes) indiquée sur un panneau en bois. Au col de la Buffaz (1439 m), continuer sur le sentier menant à la pointe de la Galoppaz, accessible en 45 minutes. Poursuivre sur le sentier principal jusqu'à parvenir à des fils barbelés.

6) Franchir les barbelés par le petit passage de droite avant d'arriver à un carrefour de sentiers. Qu'il s'agisse du sentier de gauche ou de droite, les deux mènent à la pointe de la Galoppaz. Le sentier de droite (emprunté dans cet itinéraire) est moins raide au départ que celui de gauche. Continuer de grimper jusqu'à ce que la pointe de la Galoppaz soit visible.

7) Au pied de la pointe de la Galoppaz, il est possible d'atteindre le sommet soit en

grimant le versant par le sentier le plus raide (option retenue dans cet itinéraire), ou bien en empruntant le sentier de gauche qui effectue un petit contournement pour ensuite rejoindre la pointe (option plus facile avec une pente plus douce).

8) Du sommet de la pointe de la Galoppaz, redescendre par le sentier qui part le plus à droite (option facile du point n°7) offrant une descente sur une pente douce. Continuer de descendre avant d'atteindre un carrefour de sentiers, sans réelles indications directionnelles.

9) Poursuivre ici sur le sentier de droite en direction du sud et du col de Combe Servenne (ne pas prendre le sentier le plus à droite qui se dessine sur le flanc de la pointe de la Galoppaz). Traverser l'alpage en essayant toujours de suivre les sentiers en terre. Continuer jusqu'à atteindre un carrefour de sentiers.

10) Poursuivre ici en prenant le sentier qui bifurque un peu à droite (il faut toujours veiller à bien poursuivre l'itinéraire en direction du sud). Le suivre en continuant toujours tout droit (rester sur le sentier en terre) avant de commencer à pénétrer dans la forêt (un balisage jaune au sol indique alors la bonne direction à suivre). Passer les barbelés par une petite ouverture sur la gauche, puis continuer sur le sentier qui descend en lacets avant d'atteindre un panneau fixé sur un arbre.

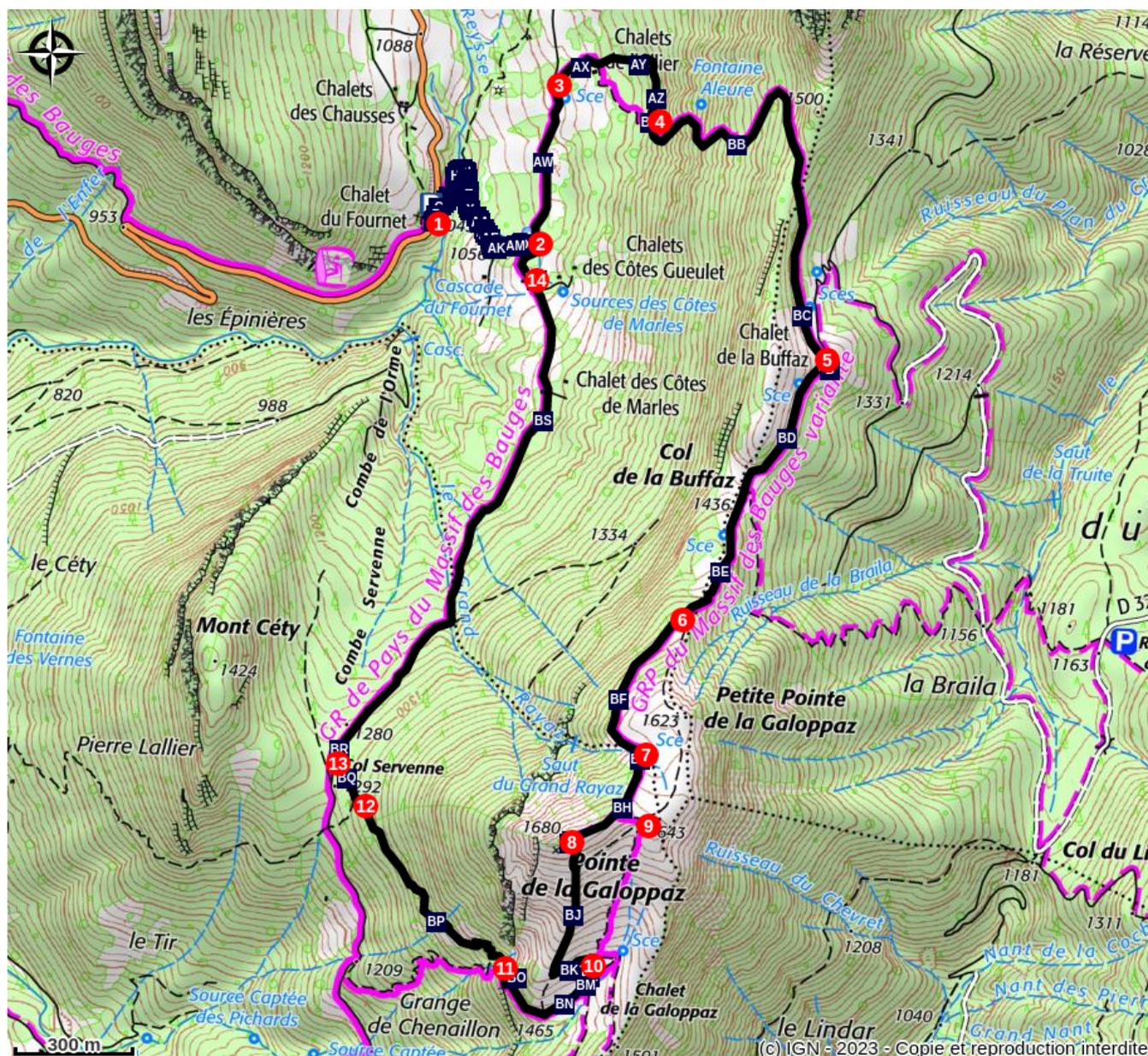
11) Suivre la direction du Col des Près en empruntant le sentier de droite. Continuer sur ce sentier qui descend en pente semi-raide avant de parvenir à un autre panneau.

12) Ne pas suivre le sentier de gauche indiquant les directions de Puygros, Arvey et Combe Servenne, mais prendre le sentier de droite menant au totem « Col de Combe Servenne - 1292 m ».

13) Suivre alors la direction des « Côtes Gueulets » (30 minutes) en empruntant le sentier de droite. Poursuivre sur le sentier principal, puis prendre le sentier de gauche à un carrefour (ne pas suivre le chemin tout droit où il y a une croix marquée sur un tronc). Continuer ensuite toujours tout droit sur le sentier principal, dépasser d'abord le chalet de la Grande Grange, puis celui des Côtes de Marles, avant d'atteindre celui des Côtes Gueulets.

14) Le dépasser puis retrouver le carrefour des Côtes Gueulets, rencontré en début de parcours (point n°2). Aller à gauche pour se rendre au parking de départ.

Sur votre chemin...



La Grande Astrance (A)

Les chalets de grande montagne (B)

Point de vue depuis la pointe de la Galoppaz (C)

Les chalets de petite montagne (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Sans difficulté technique particulière, cette randonnée nécessite néanmoins une condition physique minimale, avec quelques passages qui empruntent des sentiers sur une pente relativement raide.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Chambéry, rejoindre Saint-Jean-d'Arvey puis emprunter la D206 en direction de Thoiry et du col des Près pendant environ 15 minutes. Garer son véhicule le long de la route à gauche (parking du Fournet). Le départ de l'itinéraire est visible par un petit chemin qui descend en contrebas à droite.

Depuis Aix-les-Bains, rejoindre Saint-Jean-d'Arvey puis emprunter la D206 en direction de Thoiry et du col des Près pendant environ 15 minutes. Garer son véhicule le long de la route à gauche (parking du Fournet). Le départ de l'itinéraire est visible par un petit chemin qui descend en contrebas à droite.

Parking conseillé

Parking du Fournet (le long de la route), Puygros

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons Pèlerins en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude

Fiche 



Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

Sur votre chemin...



La Grande Astrance (A)

De la famille des Apiacées, la Grand Astrance (*Astrantia major* L.) est une plante originaire d'Europe centrale et orientale, observable dans les espaces montagnards du fait de sa robustesse. Elle se développe majoritairement en lisière de forêt, à proximité de milieux humides comme les ruisseaux ou les points d'eau. De couleur blanche ou légèrement rosée, cette plante est recherchée pour la subtilité de ses fleurs. Elle est surtout utilisée pour une fonction ornementale et décorative, notamment dans les jardins contemporains, mais reste présente dans les espaces sauvages.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les chalets de grande montagne (B)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de grande montagne sont caractéristiques d'une exploitation de plus grande ampleur, où chaque employé s'attelle à une tâche particulière. L'exploitation peut être gérée par un particulier (gestion individuelle et privée) ou par une collectivité (gestion coopérative). Le cheptel associé est beaucoup plus important, pouvant s'élever à 100 individus avec une primauté souvent accordée aux vaches laitières. La localisation des bâtiments est plus éparse à l'échelle de l'exploitation, où chacun d'entre eux est associé à une fonction spécifique. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets de la Buffaz sont caractéristiques des chalets de grande montagne tandis que les chalets des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles sont au contraire associés aux chalets de petite montagne.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis la pointe de la Galoppaz (C)

S'élevant à environ 1 681 mètres d'altitude, le sommet de la pointe de la Galoppaz offre une vue panoramique sur les massifs internes des Alpes comme le Mont Blanc ou encore la chaîne de Belledonne. Le point de vue permet également d'observer facilement certains sommets emblématiques du massif des Bauges comme le Colombier, le Trélod ou encore l'Arcalod pour ne citer qu'eux. Outre la superbe vue qui s'y dégage, la pointe de la Galoppaz est également un site d'observation de la petite chouette de montagne, mais aussi un site préférentiel pour étudier l'Apollon. Les plus chanceux pourront alors s'émerveiller devant leur danse aérienne, en cas de conditions favorables.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les chalets de petite montagne (D)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de petite montagne sont caractéristiques d'une organisation individualisée de l'activité pastorale et agricole, souvent associée à une exploitation familiale. Le cheptel est fréquemment modeste, avec un troupeau dépassant rarement la vingtaine d'individus. L'organisation spatiale et structurelle des bâtiments est spécifique, avec la présence de chalets de petites dimensions, similaires aux habitations permanentes et composés de granges, d'étables et de loges. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles sont caractéristiques des chalets de petite montagne tandis que les chalets de la Buffaz sont au contraire associés aux chalets de grande montagne.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB